

**27/03/2018 : Filtrage des investissements directs étrangers :  
L'Union Européenne s'arme contre les géants chinois et russe – Anne Sander  
(LR, PPE, Fr)**

Anne Sander, députée européenne (LR-PPE), se félicite de l'adoption de l'avis de la Commission Affaires économiques et monétaires (ECON) portant sur le filtrage des investissements directs étrangers (IDE), pour lequel elle était le rapporteur pour son groupe.

Le vote de cet avis est une étape clé car il introduit une définition des IDE et des critères pour les contrôler afin de préserver la souveraineté des États européens.

« C'est collectivement que nous devons agir contre les géants chinois ou russe. Nous nous devons de protéger des secteurs européens aussi stratégiques que l'industrie aéronautique, l'achat de terres agricoles, ou encore les technologies de pointe ». souligne Anne Sander

« Au cours des dix dernières années, la Chine a lancé une vaste politique d'achats d'entreprises à travers le monde. Il est donc de la responsabilité de l'Union européenne de renforcer la coopération afin que les investissements directs étrangers ne puissent pas devenir une menace pour la sécurité et l'ordre public. » déclare Anne Sander.

En cela, Anne Sander se félicite de l'introduction d'une disposition permettant de prendre en compte les facteurs de réciprocité lorsque nous autorisons des investissements dans l'Union.

« En effet, aujourd'hui, les entreprises chinoises ne font face à aucune restriction lorsqu'elles investissent en Europe, alors même que c'est l'inverse qui se passe en Chine pour les entreprises européennes. Ce n'est pas acceptable. » conclut Anne Sander.

Le rapport a été adopté avec 38 voix pour, 4 absentions et 8 contres.

La Commission du Commerce International devrait à son tour se prononcer sur ce texte le 17 mai prochain, avant un vote en session plénière à Strasbourg d'ici l'été.